

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2014

---

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS30

présenté par  
M. Bapt, rapporteur

-----

### ARTICLE 15

À l'antépénultième alinéa du 3° du I de l'alinéa 1, supprimer les mots :

« ce qui a fait ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.